



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stationnement

Question écrite n° 81327

Texte de la question

M. Christian Vanneste appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'intérêt que représenterait le passage des amendes pour le stationnement sur les trottoirs et les passages piétons de la deuxième classe à la quatrième classe. En effet, la situation anarchique des stationnements dans certaines villes appelle à la plus grande fermeté des pouvoirs publics. Constatant que des mesures similaires contraignantes sont dissuasives pour le stationnement abusif sur les places réservées aux handicapés, il serait utile de connaître l'avis du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81327

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11714